

I- LE RESUME

L'auteur

Yves Michaud est philosophe et critique d'art. Il s'est imposé comme l'un des principaux commentateurs de l'art contemporain. Il est actuellement directeur de l'Université de tous les savoirs.

Situation du texte

Dans *Critères esthétiques et jugement du goût* (1999, Hachette Littérature), Yves Michaud mène une série d'analyses qui, en partant de ce fait du pluralisme postmoderne, s'efforce de redonner un sens aux notions d'expérience esthétique, de critères d'évaluation et même de jugement du goût. Il s'agit en quelque sorte de penser la pluralité en acceptant ses conséquences relativistes mais d'une manière conceptuellement organisée.

Idée directrice du texte

Le goût normé est le résultat d'une interaction entre les sentiments, l'environnement culturel et l'expérience esthétique. Ce processus est répétitif.

Choix du texte

La commission a choisi pour le candidat, scientifique, un thème qui lui permet de s'exprimer sur une question de culture.

Aspects du texte

- Texte relativement court (675 mots) et aéré. Il est formé de 11 § courts. Les phrases sont de constructions peu imbriquées.
- Texte monolithique qui présente les idées de Hume avec exemplifications et plusieurs reformulations. L'auteur souscrit à ces idées, les corrobore et les corrige, au sens scientifique du terme, dans les 2 derniers paragraphes.
- Le discours de l'auteur est estimé à la portée du candidat.

Enonciation

- Emploi de l'indicatif présent : les idées de Hume sont présentées comme des vérités.
- Emploi du *nous* : cette énonciation implique l'auteur et le destinataire. Les passages sous cette énonciation permettent à l'auteur d'ancrer les idées de Hume dans la période postmoderne. Michaud marque ainsi son adhésion aux idées de Hume. De ce fait, l'emploi du *nous* pourra ne pas être gardé dans le résumé ; par contre, Hume doit, impérativement, y figurer.

Les aspects facilitateurs

- L'énonciation par le *nous* mobilise le destinataire (ici le candidat) et l'implique.
- Les mots de liaison sont nombreux : *l'un/l'autre ; l'une/l'autre ; les nombres (2 éléments...il n'y a /d'autre part)*.

- Les démonstratifs installent des passerelles entre les idées.
- Il y a des reformulations *c'est-à-dire* et des récapitulations : *c'est ainsi ; ce qui ; ainsi ; c'est en effet ; c'est que ; etc.*
- Le paradoxe présenté dans le texte est explicité par l'emploi de termes « antinomiques » tel que *bizarre/ intéressant ; sentiment, humeur/culture ; complexion passionnelle/situation culturelle ; surmonter la partialité/en être issu ; réduire/s'enraciner ; etc.*
- La ponctuation : elle est riche et variée. Il y a beaucoup de virgules ; des tirets pour isoler un élément de la phrase et donner une précision complémentaire (§4, 7, 8,10). Il y a aussi plusieurs interrogations de type oratoire permettant au candidat de mieux saisir la thèse de l'auteur (§9).
- Champ lexical du goût : expert ; goût ; norme ; tempérament ; sensibilité ; sentiment ; perception esthétique ; monde de l'art ; mode ; snobisme ; subjectif ; préférence ; sentir ; humeur ; etc.

Difficulté

S'attacher à faire ressortir la complexité du processus de la norme du goût.

Structure détaillée du texte

- Le texte s'ouvre sur une thématique, le goût normé, (§1 et 2) puis s'organise en deux parties.
- 1^{ère} partie : elle présente la thèse de Hume (§3-9). Par la suite, chaque idée développée apporte davantage de précisions que celle qui précède :
 - §3 et 4 : le goût normé naît des sentiments et de l'environnement culturel ;
 - §5-7 : le goût normé à la fois s'en méfie et s'en nourrit ;
 - §8 et 9 : la complexité du processus de la norme du goût : il y a une interaction entre les sentiments et le culturel avec des mécanismes d'ajustement qui éduquent et forment le goût.
- 2^{ème} partie : Michaud dépasse et corrige Hume en introduisant le concept de circularité (§10 et 11). Il explique qu'en fin de processus, la norme du goût, une fois établie, se vide de la subjectivité et se standardise. C'est alors que le processus redémarre sur la subjectivité.

Résumé possible

Notre appréciation esthétique n'est ni immédiate, ni facile. Elle est biaisée par les sentiments et l'héritage culturel. Le paradoxe, constate Hume, est que le goût normé se méfie de la subjectivité, des apports culturels et il s'en nourrit. En effet, Hume pressent qu'au contact de l'environnement culturel nos appréciations esthétiques se régulent, s'affinent et enfin se normalisent - le commerce des livres et des espaces culturels n'est-il pas au cœur même de ce processus ?

Toutefois, Hume ne voit pas que la norme du goût, une fois établie, se vide de la subjectivité et se stéréotype. Fort heureusement, le processus est circulaire. Il redémarre sur l'appréciation esthétique.

Mots clés

Mots clés : appréciation esthétique ; sentiment ; culture ; norme du goût ; processus ; circulaire.

Remarque

Le nombre de mots a été fixé à 130. Le candidat devra s'appliquer à retrouver par plusieurs lectures méthodiques l'essentiel du texte : la thèse de Hume et le dépassement de Michaud. Vu le temps dont dispose le candidat (1h), cette contrainte est censée être un élément facilitateur dans la mesure où elle met en garde contre le verbiage et indique que l'essentiel peut être dit en 130 mots.

2- L'ESSAI

- La citation tirée de la fin du texte est de type déclaratif. Elle est la conclusion d'une réflexion. De ce fait, elle ne devrait pas poser de problème de compréhension.
- La consigne tient compte du volume horaire dont dispose le candidat pour produire un essai (1h). Elle oriente le candidat vers une argumentation simple : *vous apprécierez* cette idée de Michaud*. Elle permet aussi de trouver dans le texte des pistes de réflexion.
- Il est attendu que le candidat explique par des arguments - *vous présenterez votre réflexion* -, étayés d'exemples - *en prenant appui sur vos expériences culturelles* - **comment** le goût s'éduque et se forme.
- Le candidat doit pouvoir comprendre les 2 termes de la citation, de sens proche : *éduquer* et *former* - former par l'éducation.

* **Apprécier** : dans le contexte du libellé, *apprécier* est à prendre au sens de porter un jugement favorable. Toutefois, il peut être compris par le candidat au sens d'évaluer la pertinence de cette affirmation. Dans ce dernier cas, on acceptera que le candidat produise :

- un essai dans lequel il dira que le goût est inné (argumentation simple sous forme d'antithèse) ;
- un essai nuancé dans lequel il dira que le goût est inné mais qu'il s'éduque, se forme et s'affine.

Développement possible

Introduction : 1- Contextualiser : possibilité de commencer par la conception de Michaud, selon qui le goût est la synthèse d'une interaction entre la perception personnelle et l'influence de l'environnement socio-culturel. (Soit par le rappel de la place et de l'importance de la culture : existence d'un ministère, de maisons de la culture, etc.). Toutefois il s'avère indispensable de former par l'éducation ce « goût » pour l'affiner et l'élever. **2- problématiser** : des actions pertinentes, gouvernementales et individuelles, comme l'éducation, la formation de l'individu sont susceptibles de réaliser cet objectif.

Argumentation

- 1- **Eduquer** : installer des savoirs et des savoir-faire dans les cadres familial, scolaire et social qui forment le goût de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- Dans le cadre familial par la mise à disposition de l'enfant et de l'adolescent d'œuvres accessibles qui éveillent la curiosité intellectuelle et la sensibilité

- telles que les œuvres littéraires, diversifiées ; les critiques d'art ; les tableaux et/ou sculptures –copies ou originaux- ; etc.
- dans le cadre scolaire : sensibiliser l'apprenant à l'esthétique, lui permettre de construire un savoir sur l'art par des recherches (préparer des exposés sur des artistes, des courants (littéraire, cinématographique, musical, etc.) ; lui permettre de comparer ; lui permettre de pratiquer un art pour lui laisser exprimer sa sensibilité lors de cours de chant, de musique, de peinture, de danse avec tout ce que cela suppose comme savoir et champ lexical : verbaliser ses sentiments, ses jugements, son goût, etc. Lui apprendre à fréquenter les espaces culturels : galerie, musées, salles de cinéma, librairies, etc. ; mettre à sa disposition des CDROM sur les musées (comme prix de fin d'année), etc.
 - dans le cadre social : multiplier pour l'enfant et l'adolescent et l'adulte **les espaces culturels** pour qu'ils les fréquentent, seuls ou accompagnés ; ouvrir des cinéclubs, favoriser la mise en place de bibliothèques publiques avec prêts de livres et des bibliothèques itinérantes pour les zones rurales et des projections cinématographiques avec discussions, etc. **Au niveau de l'audiovisuel** multiplier les émissions culturelles qui incitent au commerce des manifestations et des événements culturels (exposition de peintres, de sculpteurs, festivals, etc.) et installent chez le téléspectateur un savoir sur l'esthétique : débats, documentaires didactiques, etc. qui forment la sensibilité voire le goût.
- 2- **Apprendre à apprendre à verbaliser** : la formation suppose que l'individu apprenne à verbaliser ses sentiments. En effet, la pratique orale permet de mettre des mots sur les émotions, de les dégager, de les confronter à d'autres émotions et de ce fait à les argumenter, ce qui met en exergue la norme du goût.
- 3- **Apprendre à apprendre à catégoriser le monde** : apprendre à différencier ce qui est d'utilité fonctionnelle de ce qui est d'utilité intellectuelle, culturelle et comprendre l'importance de la culture, du goût dans la formation de l'individu. Découvrir la pluralité des domaines artistiques, découvrir la pluralité des genres et des goûts dans un même domaine, ce qui permet de relativiser et de s'ouvrir à l'altérité, au pluralisme culturel.
- Au plan de la formation personnelle inscrite dans la modernité, l'éducation du goût permet des choix rationnels qui font avancer les peuples.

Conclusion

Le goût n'est pas l'expression d'un sentiment spontané, primaire ; il est le résultat d'une démarche intellectuelle, scolaire et sociale dans laquelle sont impliqués parents, enseignants, responsables sociaux et bien sûr l'individu lui-même.

GRILLE DE L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS - SESSION 2007

- La grille d'évaluation proposée évalue chez le candidat :
 - sa capacité à comprendre un discours écrit (être capable d'identifier la visée communicative d'un discours, sa structure, ses principales idées, la stratégie de son auteur et son énonciation) ;
 - sa capacité à produire des textes cohérents (résumé et essai).
 - Elle a aussi pour souci d'éviter une juxtaposition de critères, de niveau et d'importance différents, susceptibles de biaiser l'évaluation des compétences ciblées (linguistique, textuelle et discursive) :
 - elle dégage les principaux axes de l'évaluation ;
 - elle hiérarchise les critères ;
 - elle appelle le correcteur à expliciter les points qu'il octroie à la copie ;
 - elle responsabilise le correcteur.

EVALUATION DU RESUME - 10 points

- Le résumé produit par le candidat sera évalué comme un tout complexe.

1. Un écrit technique : l'évaluation s'attachera à évaluer dans le texte produit par le candidat :

- le respect de la consigne (le nombre de mots produits) ;
- le respect de l'organisation du texte initial ;
- le respect de son énonciation (ne pas confondre résumé et compte rendu)

NB : un résumé dans lequel le candidat écrit « l'auteur dit..." sera sanctionné sur ce point mais le correcteur ne perdra pas de vue d'autres aspects de l'énonciation susceptibles de figurer dans la copie (cf.3).

1. Un produit textuel : l'évaluation s'attachera à évaluer dans le texte produit par le candidat :

- la cohérence : gestion des personnes, des temps et des modes ; gestion du lexique ; respect des principes de la répétition, de la non contradiction sémantique et de la progression du sens ;
- la cohérence micro et macrostructurelle du texte produit ;
- la lisibilité : présentation en paragraphes, respect de l'orthographe, pertinence de la ponctuation, écriture déchiffrable.

3. Un produit discursif : l'évaluation s'attachera à évaluer le résumé comme une reformulation complète et fidèle du discours initial (plans sémantique et discursif) :

- respect de la visée communicative du texte initial ;
- respect de sa stratégie discursive (typologie des séquences) ;
- respect de l'énonciation (personnes, temps, modes, substituts nominaux appropriés, modalisateurs, axiologiques, etc.).

Barème : 1) et 2) = 5 points 3) = 5 points

EVALUATION DE L'ESSAI - 10 points

RAPPELS

L'essai (académique) se définit par une structure normée sur laquelle le candidat est supposé posséder un savoir. L'essai comporte :

- **une introduction** qui contextualise, formule **une problématique** et donne le plan du développement ;
- **Un développement** : la problématique est développée compte tenu du type de plan induit par le libellé du sujet (Le sujet proposé convoque un plan de type analytique) ;
- **une conclusion** qui synthétise le développement et apporte à la problématique formulée une réponse sans équivoque.

GRILLE D'EVALUATION DE L'ESSAI

Il s'agit d'évaluer chez le candidat l'organisation de sa réflexion :

1- Au plan discursif

Evaluer chez le candidat :

- sa capacité à donner à son discours une **visée communicative** (convaincre) ;
- sa capacité à **produire des idées** et à les exemplifier ;
- sa capacité à hiérarchiser et structurer ses idées pour **produire un discours qui progresse**.
- sa capacité à produire des **idées riches** et originales et à **se positionner par rapport aux faits de société** (évaluation du bagage culturel du candidat).

2- Au plan textuel

Évaluer chez le candidat :

- sa capacité à produire un texte normé (cf. Rappel et Essai,1) ;
- sa capacité à produire un texte **micro et macro-structurellement cohérent** ; (maîtrise des procédés anaphoriques, des temps, respect du principe de non contradiction, de répétition, de progression, etc.) ;
- sa capacité à présenter matériellement un texte : paragraphisation, respect de la ponctuation, orthographe, lisibilité de l'écriture.

Barème : 1) / 6 points ; 2) / 4 points.